

Rencontres SPEA

Mardi 25 et mercredi 26 septembre 2018
PACA

Personnes présentes : Aurélie Guibert (FDCIVAM 30), Claire Breit-Corbière (FDCIVAM 30), Calire Delamare (FDCIVAM 30), Héroïse Barbe (FDCIVAM 30), Nicolas Verzotti (GRCIVAM PACA), Alice Mulle (FRCIVAM Occitanie), Florian Carlet (GRCIVAM PACA), Fabrice Bouin (Réseau CIVAM), Karen Poirot (FRCIVAM Occitanie), Delphine Girard (FDCIVAM Ardèche) David Falaise (Réseau CIVAM), Alexis Meyer (Réseau CIVAM), Aurélien Leray Réseau CIVAM), Françoise Follet-Sinoir (GRCIVAM PACA), Solange Follet (Grcivam PACA), Cédric Deguillaume (Réseau CIVAM), Mélissa Dumas (Réseau CIVAM), Maÿlis Carré, Romain Dieulot (Réseau CIVAM), Goulven Le Bahers (Réseau CIVAM), André Chalopin (Réseau CIVAM), Florian Denard (APABA), Dylan Clair (BioCIVAM 11), Elina Galy (BioCIVAM 11), Raphaël Lebeau (FRCIVAM Occitanie), Didier Gomès (CIVAM Empreinte), Arnaud Armand (FRCIVAM Occitanie)

Visites des fermes

Cette année, les SPEA ont été à la rencontre des maraîchers d'ADMéd, bien accueillies par le GRCIVAM PACA au MIN de Cavailon. Ce MIN est un lieu symbolique de ce territoire marqué par une déprise agricole rapide dans les années 90 du fait de la crise de la filière fruitée et légumes. La région recèle pourtant un vrai potentiel productif ! Et c'est ce que prouvent les maraîchers des CIVAM, à travers leur système de production mais aussi de commercialisation.



Thierry, aidé d'1,5 ETP salarié, fait du maraîchage sur 7 hectares et vend 100% de sa production en direct : un marché mais surtout via le magasin de producteurs dont il à l'initiative. Diversification et économie sont les principes qui guident son système : 4 productions par parcelle, 3 cultures par rang, 2,5 T de fumier séché par hectare, du désherbage mécanique et l'arrêt du labour. « *Je suis passé de traitements raisonnés au traitement raisonnable, c'est-à-dire quasi pas de traitement !* ».

Installé il y a 30 ans, Thierry faisait de l'arboriculture de fruits à pépins sur 30 ha, le tout vendu aux grossistes au marché d'intérêt national (MIN) de Cavailon. Après des incidents climatiques

et le déclin de la filière arbo, Thierry se retrouve en grosses difficultés financières et choisi de changer de système. « *J'en avais ras le bol d'abandonner mon produit sur le carreau des MIN et de perdre ma valeur ajoutée* ». Accompagné par Solidarité Paysan, il s'oriente vers le maraîchage et la vente directe. « *C'est une autre manière d'appréhender le travail, c'est pas le rendement ou l'aspect visuel, mais la qualité gustative et l'attrait des consommateurs. Aujourd'hui je suis satisfait car j'ai maintenu ma ferme, le foncier agricole et ma maison ! J'ai créé l'outil coopératif du magasin de producteurs pour pas que d'autres se retrouvent dans ma situation. C'est ma plus grande fierté : on a permis 4 installations et construit un outil pour reprendre la main sur notre commercialisation. Il me reste encore 3 ans pour rembourser mes dettes et après les perspectives seront meilleures pour ... partir en retraite. Je travaille d'ailleurs à mon projet de transmission.* »

Installé depuis 2012, Nicolas a mis en place un verger-maraîcher sur 1,5 ha. « *L'arbre a un effet climatique, améliore la fertilité et structure l'espace de culture, ce qui me facilite la planification des mises en culture. Mon système de production repose sur mon débouché : le magasin de producteur. C'est l'idéal pour livrer peu mais régulièrement, et je peux fixer moi-même mes prix à mon coût de revient.*



C'est une astreinte de tous les jours mais le job est valorisant, l'aventure est heureuse ! ». Nicolas participe aussi au magasin coopératif avec Thierry et une soixantaine d'autres producteur. Créer en 2014, le développement du magasin est tel qu'il a été possible de créer un atelier de transformation et une activité de traiteur. Cette aventure à permis aux producteurs de reprendre la main sur leur commercialisation, la définition des prix, la coordination de leurs production et , ainsi, consolider leurs exploitations dans un contexte très marqué par la crise agricole des années 90.

Pendant les visites, les échanges ont portés sur la pénibilité du travail et l'astreinte, trop souvent sous-estimés, mais aussi sur la fixation des prix : qui les fixe et comment ; question au cœur de l'autonomie économique des maraîchers !

Quelle caractérisation et quelle intervention publique pour les systèmes maraichers ?

La matinée du 26 septembre a été dédiée à une réflexion collective qui a permis de se poser les bonnes questions avant d'entamer un travail sur les systèmes maraichers durables : comment caractérisons nous un système maraicher durable ? Quelle intervention publique peut-on imaginer pour soutenir ces systèmes ? Comment les CIVAM peuvent-ils s'investir dans de tels travaux ?

a. Qu'est-ce qu'un système maraicher durable ?

En petit groupes et en ayant en tête les visites de la veille, les participants se sont demandés :

Qu'est-ce que je regarde quand je visite une ferme en maraichage pour me faire une idée de sa durabilité ? Quels critères je mobilise ? Pourquoi ? Quels enjeux y a-t-il derrière ces critères ?

Enjeux	Critère/Indicateur exprimé
ECONOMIQUE	
Capacité à faire tourner le système (à moduler selon date et conditions d'installation), lien entre ce qui sort et ce qui entre dans le système	Efficacité économique
Pérennité interannuelle/ Résilience du système par rapport aux aléas climatique	Vision interannuelle des résultats
Vulnérabilité commerciale du système	Maîtrise de la distribution (indiv/collectif) Vulnérabilité des circuits de commercialisation (qui fixe le prix ? stabilité, diversité) Niveau de stress lié à la commercialisation
Autonomie économique et dépendance aux intrants (en particulier sur la fertilité)	Charges dans la valeur ajoutée Coût de la fertilisation/ha Intrant chimiques (exclus) Intrant organiques (origine, lien avec le territoire) Coût de l'énergie
Autonomie décisionnelle , chiffrer pour piloter	Outils de chiffrage (compta, temps de travail)
Dépendance aux aides (y compris RSA)	Part d'aide dans le revenu Nature des aides (au revenu, à l'exploitation)
SOCIAL	
Satisfaction du paysan, qualité de vie	
Capacité à se rémunérer, viabilité	Revenu disponible par heure de travail comparé au SMIC horaire
Investissement personnel	Rapport au travail, vision de son travail
Rémunération et conditions de travail de la main d'œuvre	Main d'oeuvre bénévole < 10% Conditions d'accueil de la main d'œuvre (organisation, ambiance,...)
Délocalisation des impacts des activités de la ferme	Empreinte foncière : à combien de surface correspondent les achats (fertilité, aliments pour les animaux) ? où sont-ils ? Que s'y passe-t-il ?
Intégration territoriale	Connexion avec les collectivités
Diversité des espèces cultivées (technicité, complémentarité avec collègues...)	Nombre d'espèces (limites, organisation, technicité)
ENVIRONNEMENTAL	
Maintenir une biodiversité sauvage et cultivée	Nombre de variétés cultivées Semences Diversité des cultures

Dépendance/autonomie environnementale Gestion et résilience sur le facteur de production « sol »	Type d'accès aux ressources eau et fertilité Gestion des ressources eau et fertilité Gestion du potentiel de production des sols
Gestion de l'azote	Quantité d'azote achetée
Passer d'une gestion de l'environnement individuelle à du collectif	Exemple de la gestion des ravageurs (prédation, état de l'écosystème)
Sécurité, gestion des déchets	Etat d'entretien de la ferme (accumulation de déchets...)
Externalités positives sur l'environnement	Conso d'énergie Etat des pollinisateurs

Au-delà de ce que l'on regarde, des remarques sont venues alimenter le débat :

- Comment on caractérise une ferme maraichère ? surface par personne, légumes par planche/année.
 - Il ne faut pas prendre un indicateur isolément mais considérer l'ensemble et **adopter une approche globale**.
 - C'est quoi la **fixation des prix** : prix fixés individuellement ou collectivement ? Quelle régulation sur les coûts de revient ? Qui met en place la régulation ?
 - **Comment on évalue les impacts** de la ferme sur son environnement ?
 - **Comment on évalue des systèmes qui n'ont pas de suivi économique?**
- Peut-on faire un diagnostic seulement qualitatif ? Comment peut-on accompagner des agris à construire et maîtriser ses chiffres ? Nécessité de prendre en compte toutes le non déclaré (black, troc...)
- Cédric : « *il faut avoir des chiffres pour avoir de l'autonomie décisionnelle.* »
- Le constat a été fait qu'il faut inciter à **parler des chiffres en collectif pour faire évoluer les pratiques et accompagner les fermes**. Françoise : « *Les chiffres sont un support d'échange et d'accompagnement* »

b. Quel système d'intervention publique pour les systèmes maraichers ?

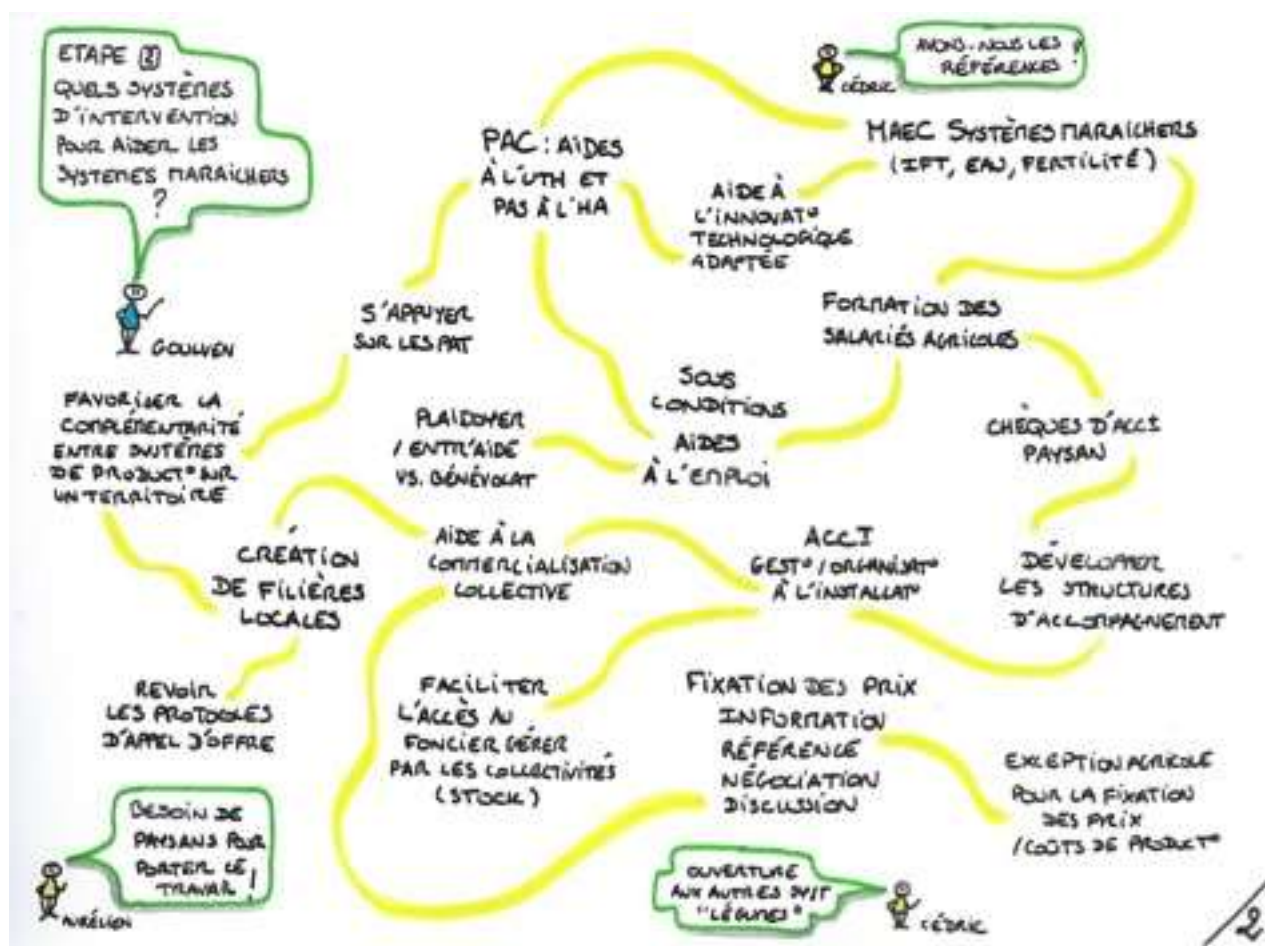
Une fois posé les bonnes questions pour savoir mieux définir vers quels types de systèmes maraicher aller, les participants ont réfléchi aux mécanismes d'intervention publique qui pourraient aider au développement de tels systèmes. Il s'agissait de cibler des politiques existantes, d'en imaginer de nouvelles et de voir comment les CIVAM pourraient les défendre.

Les réflexions en petits groupes ont abouti à 4 grands types de proposition :

- La création et le portage d'une **MAEC système maraichers** : cela nécessite de bien avancer la caractérisation des fermes que l'on vise afin de proposer un cahier des charges adapté (limitation des phyto, gestion de l'eau, fertilité des sols...). Cela nécessite un bon travail d'animation au sein de l'ensemble du réseau CIVAM. Des questions restent encore à trancher : maintien ou transition...
- Développer une **approche territoriale** : en effet, le développement de systèmes maraichers durable peut mobiliser plusieurs outils territoriaux tel que le foncier (définir un stock de foncier pour les productions locales en fonction du nombre d'habitants), les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux), la révision pour plus de souplesse des appels d'offre de la restauration collective... Il faudrait aussi travailler sur l'adéquation entre offre et demande à l'échelle d'un territoire (afin de favoriser la diversification), promouvoir des ateliers de transformation publics, développer les filières locales via les organisations de producteurs. Les travaux en ce sens devraient être conduits avec la commission SAAT.
- **Creuser la question économique et sociale** : les systèmes maraichers posent de nombreuses questions en termes de temps et d'organisation du travail. Il faudrait des politiques d'aide à l'emploi plus incitatives ainsi qu'une meilleure reconnaissance du bénévolat et du travail non-salariés en tant qu'entraide. Dans la PAC, il faudrait définir les

aides à l'UTH plutôt qu'à l'ha. L'enjeu est aussi de rendre le métier plus attractif auprès des jeunes générations en agissant dès la formation des futurs maraichers. L'outil Espace test peut être intéressant. On peut aussi imaginer de développer la R et D pour aller des outils plus ergonomique et diminuer la pénibilité du travail (sans toujours aller vers le tout numérique).

- **Réflexion sur les prix** : la pérennité de systèmes maraichers durable implique forcément une maîtrise des prix par le producteur. Les organisations collectives pour la commercialisation sont à développer en ce sens. On peut aussi imaginer la création d'un observatoire des prix qui permettrait que l'information soit mieux accessible aux producteurs ainsi que des espaces d'échange sur la question des prix au niveau du territoire. Plus globalement, la question du prix impliquerait de sortir l'agriculture de l'OMC.



3 – Les suites pour SPEA :

Les participants ont listé les pistes de travail pour poursuivre les réflexions menées lors des rencontres SPEA 2018 :

- Travailler sur l'accompagnement des groupes (et plaidoyer) avec tous les paysans maraichers (même ceux sans compta).
- Construire et porter des politiques d'accompagnement des systèmes maraichers (notamment MAEC)
- Construire un espace de travail dédié au maraîchage qui reflète la diversité des territoires
- Recenser les différents projets à l'échelle du réseau (élargir au delà d'ADMed)
- Lien aux PAT et à SAAT
- Lien à TCADT à favoriser

- Evaluation : acquisition de références pour l'accompagnement de dynamiques collectives
- Se donner des outils communs
- Impulser des projets avec les collectivités (outils de transformation)
- Développer des formations, notamment sur le chiffrage en maraichage (à destination des agriculteurs et des animateurs)
- Favoriser l'inter-réseau
- Se donner un pan d'action
- Permettre la prise de recul



Les participants ont proposé de prioriser les actions sur trois chantiers :

1 – Constituer un groupe de travail sur les systèmes maraichers :

- Il serait composé d'au moins 4 maraîchers pour 3 ans avec des animateurs
- Besoin d'un référent national paysans et d'un référent salarié pour l'animation du groupe (peut-être possibilité au sein du GRCIVAM PACA via l'animation GIEE ?).
- Un groupe qui fait le lien avec SAAT et TCADT
- Rôle du suivi des actions dans leurs diversité : mutualisation, évaluation, construction MAEC, plaidoyer
- Besoin de recruter dans les groupes du réseau

2 – Poursuivre les travaux sur la caractérisation et l'évaluation des systèmes maraichers :

- Recensement des travaux sur l'évaluation des systèmes maraichers au sein du réseau et hors réseau CIVAM.
- Formation des paysans et des animateurs.
- Caractérisation : travail à mener comme un support d'échange entre paysans dans les groupes.

- Un outil commun évolutif (diag AD ?). A tester et faire évoluer vite sur les systèmes maraichers.
- Chantier piloté par le groupe de travail maraichage

3 – Contribuer à la définition de politiques publiques pour les systèmes maraichers durables :

- Commencer par construire une MAEC systèmes maraichers :
 - o Partager les expériences du réseau sur la construction des MAEC : rendre concret ce que ça veut dire, démystifier le processus...
 - o Ecrire rapidement un premier cahier des charges pour ensuite en discuter et le tester
- Poursuivre la réflexion sur les autres moyens d'action publique
- Chantier piloté par le groupe de travail maraichage

La priorité est donc aujourd'hui de mobiliser plus largement les groupes maraichers pour construire un groupe de travail sur la question et lancer le reste des opérations !

Florian, Maÿlis, Goulven et les maraichers de PACA ont la main pour lancer tout cela.

Prochain Copil SPEA : le mardi 4 décembre 2018 dans les bureaux de Réseau CIVAM à Paris.

Merci à Mélissa pour les illustrations !